

STAGES 2025 INFORMATIONS GÉNÉRALES

STAGES ORGANISÉS PAR
LA COMMUNE DE MODAVE

www.modave.be

En collaboration avec:
"Sport Attitude" ASBL,
"La Voie de l'Effort" ASBL,
l'accueil temps libre de Modave



Informations générales

L'objectif principal des stages communaux est de proposer un accueil et des animations de qualité aux enfants des parents qui ont besoin d'occuper ceux-ci durant les congés scolaires. Les stages s'adressent prioritairement aux enfants de la commune âgés de 2.5 ans à 12 ans.

Nous proposons 8 semaines de stages réparties comme suit :

1 semaine durant les congés de détente, 2 semaines durant les congés de printemps, 4 semaines durant les congés d'été et 1 semaine durant les congés d'automne.

Afin de répondre au mieux à l'objectif principal, la commune de Modave collabore avec des associations qui proposent principalement des animations variées et sportives.

Organisation générale

- Les animations débutent à 09h00 et se terminent à 16h00, avec une pause de 12h00 à 13h00.
- Les stages sont uniquement en externat.
- Les garderies sont assurées de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30. Celles-ci sont comprises dans le prix.
- Les enfants apportent leur pique-nique et leurs collations.

A savoir

- Le tarif des stages de **5 jours** pour les enfants domiciliés sur la commune de Modave est de 65€ (60€ dès 2ème enfant d'une même famille). Le tarif pour les enfants domiciliés hors de la commune de Modave est de 70€ (pas de tarif dégressif pour le 2ème enfant d'une même famille).
- Le tarif des stages de **4 jours** pour les enfants domiciliés sur la commune de Modave est de 60€ (55€ dès 2ème enfant d'une même famille). Le tarif pour les enfants domiciliés hors de la commune de Modave est de 65€ (pas de tarif dégressif pour le 2ème enfant d'une même famille).
- Les enfants sont assurés en responsabilité civile et individuelle. Notre assurance ne couvre en aucun cas le bris de lunettes, ni le vol.
- Une attestation fiscale pour les enfants de moins de 12 ans vous sera fournie ainsi qu'une attestation pour votre mutuelle.
- Sauf cas exceptionnel, le remboursement ne sera accordé qu'à partir d'une absence de 3 jours avec un certificat médical à l'appui.

Dates des stages 2025

Stages de carnaval :

Dates du stage : du 24 février au 28 février 2025 (5 jours)

Âges : 2.5 ans -12 ans (Sport Attitude ASBL)
10 ans – 14 ans et plus (Collectif Kéfaré)
Lieu : Complexe sportif
Partenaires : Sport Attitude ASBL et collectif kéfaré

Stages de printemps :

Dates du stage : du 28 avril au 2 mai 2025 (4 jours (1er mai férié))

Âges : 2.5 ans -12 ans (Sport Attitude ASBL)
10 ans – 14 ans et plus (Collectif Kéfaré)
Lieu : Complexe sportif
Partenaires : Sport attitude ASBL

Dates du stage : du 5 au 9 mai 2024 (5 jours)

Âges : 2.5 ans -12 ans (La Voie de l'Effort ASBL)
Lieu : Complexe sportif
Partenaire : La Voie de l'Effort ASBL

Stages d'été :

Dates du stage : du 7 au 11 juillet 2025 (5 jours)

Âges : 2.5 ans -12 ans (La Voie de L'effort ASBL)
Lieu : Complexe sportif
Partenaire : La Voie de l'Effort ASBL

Dates de camp : du 5 au 12 juillet 2025 (8 jours)

Âges : 12 ans - 16 ans et +
Partenaire : Collectif Kéfaré

Dates du stage : du 14 au 18 juillet 2025 (5 jours)

Âges : 2.5 ans -12 ans (Sport Attitude ASBL)
Lieu : Complexe sportif
Partenaire : Sport Attitude ASBL

Dates du stage : du 11 au 15 août 2025 (4 jours (15 août férié))

Âges : 2.5 ans -12 ans (La Voie de l'Effort)
Lieu : Complexe sportif
Partenaire : La Voie de l'Effort

Dates du stage : du 18 au 22 août 2025 (5 jours)

Âges : 2.5 ans -12 ans (Sport Attitude ASBL)
Lieu : Complexe sportif
Partenaire : Sport Attitude ASBL

Stages d'automne :

Dates du stage : du 20 au 24 octobre 2025 (5 jours)

Âges : 2.5 ans -12 ans (La Voie de l'Effort)
Lieu : Complexe sportif
Partenaire : La Voie de l'Effort

Inscriptions :

ATTENTION nouvelle procédure

Compte tenu des problèmes survenus lors des inscriptions des stages 2024, il n'est plus possible d'inscrire votre enfant à l'avance sur l'entièreté de ceux-ci.

Les inscriptions pour les stages de détente et de printemps débutent le 13 janvier 2025

Les inscriptions pour les stages d'été débutent le 17 mars 2025

Les inscriptions pour les stages d'automne débutent le 19 mai 2025

Procédure d'inscription :

Etape 1 : inscription

Inscription de votre enfant via le formulaire disponible en ligne.

!! Une inscription par enfant !!

Recopiez ce lien via un moteur de recherche :

<https://forms.gle/J1vDdVsJN3dqout17>

Ou scannez moi



Vous trouverez également ce lien sur le site de la commune de Modave dans la rubrique "Stages communaux" .

Si vous avez des difficultés à inscrire votre enfant via le formulaire électronique, veuillez contacter la responsable des stages via le n° de téléphone 085/410220 ext. 8 (Patricia Lambotte)

Etape 2 : paiement

- L'inscription de votre (vos) enfant(s) sera effective dès réception du paiement du stage.

- **Si le paiement n'est pas effectué dans les 5 jours, l'inscription sera annulée.**

- **Compte n° BE36 0910 1245 0381 (com. : Nom/prénom de l'enfant et du stage)**

- Vous recevrez une confirmation d'inscription par mail dès qu'elle sera effective.

Procédure d'annulation de stage :

- Une annulation de stage doit toujours se faire par mail (extrascolaire@modave.be) au plus tard 10 jours avant le début de celui-ci. Ainsi, vous serez remboursé intégralement du coût du stage annulé. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Pour un complément d'information veuillez contacter :

Patricia Lambotte

extrascolaire@modave.be - 085/41 02 20 ext.8

ou

François Perniaux

jeunesse@modave.be - 085/41 02 20 ext.5 - 0478/98 14 93